

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 16/1915 (1916)

Artikel: Comment organiser l'enseignement antialcoolique?

Autor: Hercod, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-91247>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

b) Comment organiser l'enseignement antialcoolique ?

Rapport présenté par le Dr. **R. Hercod**, Lausanne.

Le rapporteur qui m'a précédé, a montré, par des faits précis, que l'usage des boissons alcooliques est encore trop répandu dans la jeunesse scolaire suisse et il en a conclu avec raison que l'école devait, de ce chef, se préoccuper de la question. Une seconde raison d'intervenir, plus importante peut-être, c'est que l'alcoolisme est une grave question sociale, que les habitudes de boissons compromettent l'avenir même des enfants, que l'école prépare à la vie et que l'alcoolisme constitue une charge et un danger permanent pour le pays.

On sait qu'une des causes de l'alcoolisme, une des plus profondes, c'est l'*ignorance*, le préjugé populaire — et par peuple nous n'entendons pas seulement les classes les moins instruites de la population — sur les vertus merveilleuses des boissons alcooliques, de toute appellation et de toute couleur. Cette ignorance persistante, l'école doit contribuer à la dissiper et l'effort ne doit pas être seulement abandonné à l'initiative privée, aux sociétés d'abstinence pour adultes ou pour enfants. Nous demandons donc depuis longtemps un enseignement antialcoolique à l'école. Je voudrais aujourd'hui exposer, très brièvement, comment cet enseignement devrait être organisé.

On a recommandé, dans les milieux antialcooliques, d'en faire une matière à part du programme. On aurait des leçons d'antialcoolisme, comme on a des leçons de chimie, d'histoire ou de calligraphie. Cette solution du problème nous semble devoir être écartée. Il n'existe pas une science de l'alcoolisme qui pourrait s'isoler des autres et faire la matière d'un enseignement spécial. La question de l'alcool dépend de quantité d'autres sciences, chimie, physiologie, pathologie, statistique, législation et que sais-je encore. En outre, au point de vue pédagogique, c'est un danger de multiplier les enseignements spéciaux. Avec ce système, on apporte la confusion dans l'esprit des enfants. Il faut concentrer et non pas décentrer. Sans compter que si nous, antialcooliques, nous demandons un enseignement spécial de notre question, les personnes qui s'occupent de la lutte contre la tuberculose pourront, avec autant de raison, car la question est aussi de première importance, demander un enseignement antituberculeux spécial.

Et puis nous aurons l'enseignement antitabagique et d'autres encore. Un journal n'a-t-il pas proposé sérieusement, il y a quelque temps, dans une petite ville du canton de Vaud, d'introduire un enseignement hebdomadaire sur les dangers de l'emploi abusif du pétrole par les cuisinières et autres imprudentes.

A défaut d'enseignement spécial, aurons-nous donc l'enseignement occasionnel? C'est-à-dire que le maître pourra, devra même attirer, quand l'occasion lui semblera favorable, l'attention des élèves sur les dangers de l'alcoolisme. Un enseignement antialcoolique occasionnel de ce genre, qui figure dans la plupart des programmes scolaires, nous n'en voulons pas non plus, car ce n'est rien ou tout comme. Son seul avantage, c'est qu'il permet aux instituteurs gagnés à la lutte antialcoolique, de traiter la question dans leurs leçons, sans redouter les protestations ou les manœuvres des intéressés à l'alcool.

Non, nous voulons un enseignement occasionnel qui soit organisé. Il faut que les programmes d'études prévoient les développements qui seront consacrés à la question de l'alcool dans les divers enseignements: histoire biblique et morale, sciences naturelles et hygiène, connaissances civiques et histoire, etc. Il faut aussi que les manuels mis entre les mains des maîtres et des élèves leur facilitent la tâche en consacrant suffisamment de place aux problèmes qui, de près ou de loin, touchent à la question de l'alcool.

Autre question. L'enseignement antialcoolique sera-t-il traité avant tout comme question d'hygiène individuelle ou accordera-t-on une large place à l'alcoolisme, question sociale. Jusqu'à présent, c'est l'hygiène individuelle qui a pris la plus grosse place. Et, de ce fait, l'enseignement antialcoolique, tel que le prévoient la plupart des manuels, est basé avant tout sur la physiologie et la pathologie. Des leçons détaillées sont consacrées à l'influence de l'alcool sur les différents organes et l'alcoolisme social est liquidé en un très petit nombre de leçons. Il y a là, croyons-nous, une erreur contre laquelle il faut réagir. La question de l'alcool relève sans doute de l'hygiène individuelle. Nous voulons élever une jeunesse sobre, mais nous voulons aussi que nos jeunes gens et nos jeunes filles s'intéressent, déjà sur les bancs de l'école, aux grandes questions d'hygiène sociale — et particulièrement nos futurs instituteurs pour lesquels nous réclamons l'enseignement antialcoolique à l'école normale. Or, la question de l'alcoolisme

est importante, non pas en tant qu'un certain nombre d'individus sont intempérants, mais en tant que l'alcoolisme fait sentir ses effets sur la grande masse du peuple.

En outre, la question de l'usage individuel des boissons alcooliques n'est pas encore entièrement élucidée. Certes, beaucoup de faits sont acquis à la science, mais on peut discuter encore sur la question des doses très modérées de l'alcool. Elles ne sont certainement pas utiles, mais on peut se demander si des doses très faibles sont indifférentes ou directement nuisibles. La question, hâtons-nous de le dire, est toute académique et n'a aucune importance pratique. On n'est pas encore arrivé non plus aux dernières précisions en ce qui concerne la part directe ou indirecte de l'alcool dans l'éclosion de certaines maladies. De ce fait, l'enseignement antialcoolique fondé seulement sur l'hygiène individuelle se heurtera à certaines difficultés. Pour que l'instituteur chargé de l'enseignement puisse donner avec précision un enseignement antialcoolique de ce genre, il lui faut beaucoup de connaissances spéciales que l'on ne peut pas raisonnablement exiger de lui. Nos instituteurs ne peuvent être à la fois des chimistes, des bactériologues, des physiologistes. Ils sont obligés de se limiter dans leurs études aux questions générales et le détail de toutes ces sciences difficiles doit être réservé aux spécialistes.

En revanche, la question sociale de l'alcool est infiniment mieux connue et résolue que celle de l'alcoolisme individuel. On ne peut douter que l'alcoolisme ne soit une cause importante de criminalité et de paupérisme, un facteur de maladies mentales, un élément de démoralisation pour la famille et la race. C'est pour cela, encore une fois, que la question de l'alcool est importante et c'est de ce côté qu'il faut attirer l'attention des élèves, car c'est pour cela que nous leur demandons de s'engager plus tard dans la lutte contre l'alcoolisme et d'en reconnaître toute la gravité. Donc, accordons dans l'enseignement une large place aux effets sociaux de l'alcool.

Il en résulte donc que l'enseignement antialcoolique sera greffé avant tout sur l'enseignement de l'hygiène (physiologie, sciences naturelles) déjà introduit dans nombre d'écoles et sur l'enseignement de l'instruction civique élargie, telle qu'on l'a réclamé dernièrement au Conseil des Etats, un enseignement qui initierait le jeune garçon, la jeune fille aux questions politiques

et sociales les plus importantes pour notre pays et pour notre époque. Bien entendu, dans d'autres enseignements, en particulier dans celui de la morale, mais aussi dans les leçons de géographie, d'arithmétique, de langue maternelle, l'instituteur aura l'occasion, sans insister trop, sans fatiguer les élèves, de relever les effets de l'alcoolisme, individuel et social.

Nous aimerions aussi que, dans les écoles normales, à côté des leçons régulières que donnerait le professeur d'hygiène, on organisât de temps à autre des conférences de spécialistes, directeurs d'asiles d'aliénés, de pénitenciers, juges, etc. qui ont fait des expériences personnelles et qui élucideraient avec plus d'autorité encore et de compétence que les professeurs ordinaires, certaines questions importantes. On pourrait aussi joindre à ces conférences du dehors des visites à des établissements spéciaux, prisons, asiles, etc. Ce serait là un excellent moyen d'introduire les futurs instituteurs dans la question sociale, à laquelle nous devons essayer de les intéresser, car le rôle social qu'ils peuvent et doivent jouer plus tard est considérable.

On a discuté sur les conclusions pratiques auxquelles l'enseignement antialcoolique devrait arriver et, en prétendant qu'un accord n'était pas possible là-dessus, on a demandé le renvoi à plus tard de l'introduction pratique de cet enseignement. Impossible, a-t-on dit, d'enseigner l'antialcoolisme tant que les instituteurs qui en seront chargés ne s'entendent pas sur la question de l'usage ou de l'abstinence des boissons alcooliques. Nous ne voulons pas que les instituteurs abstinents, s'écrient les uns, demandent l'abstinence pour tous et critiquent ainsi les parents des élèves, les autorités et leurs collègues qui ne pensent et n'agissent pas comme eux. Pas d'enseignement obligatoire, ont observé quelques abstinents, car l'instituteur non abstinent *recommanderait* l'usage, modéré sans doute, des boissons alcooliques et par là ferait, dans certains cas, plus de mal que de bien.

Si ces objections étaient valables, il faudrait attendre, pour parler d'un enseignement antialcoolique, ou bien que tous les instituteurs fussent devenus abstinents — et il se passera bien quelques années encore avant que ce résultat soit acquis — ou qu'il n'y ait plus d'instituteurs abstinents, et cela n'arrivera jamais. Il nous semble cependant que l'on passe à côté de la solution juste et que l'union peut se faire déjà, au sujet de l'enseignement antialcoolique, entre instituteurs abstinents et non

abstinents. Les uns et les autres sont d'accord pour déclarer que les enfants et les adolescents doivent s'abstenir de boissons alcooliques. S'il est une vérité qui, à l'heure actuelle, soit généralement reconnue par les gens cultivés, quoique qu'elle n'ait pas encore passé dans la pratique, c'est celle-là. La conclusion pratique à laquelle tous les instituteurs arriveront donc dans leurs leçons, c'est que les enfants ne doivent, en aucun cas, consommer des boissons alcooliques, fermentées ou distillées. En ce qui concerne l'usage de l'alcool chez les adultes, tant que l'union n'a pu se faire, on évitera des conclusions précises. On se bornera à mettre en quelque sorte, et pour autant que la science les fournit, les pièces du procès sous les yeux des élèves et on leur dira que plus tard, lorsqu'ils seront arrivés à l'âge adulte, ils auront eux-mêmes à choisir entre l'usage strictement modéré des boissons alcooliques ou l'abstinence.

Mais on peut demander aux instituteurs non abstinents qu'ils reconnaissent loyalement devant les enfants que les boissons alcooliques, même prises modérément, ne sont nullement indispensables et que des millions d'individus, sous toutes les latitudes, dans toutes les professions et dans toutes les conditions sociales, se passent d'alcool, sous toutes ses formes, et s'en trouvent fort bien.